

Nous devrions tous être féministes

2020 est une année particulière pour les droits des femmes. En effet, cette année - profondément marquée par une crise sanitaire - nous fêtons également le 25^{ème} anniversaire de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Pékin¹, considéré comme le plan le plus progressiste pour l'avancement des droits des femmes et des filles. En octobre, l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE) publiait son indice d'égalité de genre pour l'année écoulée. L'Union européenne a vu son score progresser et atteindre 67,9/100. Pourtant, malgré la bonne direction prise, ces chiffres font penser qu'au rythme actuel, il faudrait 60 ans pour aboutir à une pleine égalité entre les hommes et les femmes.

Ces chiffres nous amènent à penser que le féminisme a encore des combats à mener, mais force est de constater que les propos féministes n'ont pas toujours la côte dans le débat public et que la légitimité même du féminisme (ou de certaines questions qu'il soulève) est parfois questionnée, et ce même si l'idéal d'égalité a tendance à faire consensus. Pourquoi ?

Une égalité déjà là ?

Parmi les discours délégitimant le féminisme - intentionnellement ou non -, il y a celui qui consiste à dire que le féminisme est le combat des générations précédentes - le droit de vote, le droit de travailler, le droit à la contraception étant acquis. D'autres mettront en avant que la question du genre prend déjà une place importante, et que des mesures de parité ont été prises favorisant l'accès égal des femmes et des hommes aux mandats électoraux, ou aux responsabilités professionnelles. D'autres feront appel à l'idéologie de la complémentarité des sexes, ou affirmeront encore que la question de l'égalité des sexes doit plutôt se poser « ailleurs ». Tous ces discours servent à justifier la même idée : l'égalité est déjà là, que peut-on faire de plus ?

¹Déclaration et du Programme d'action de Pékin : shorturl.at/opriS

Illusion et confusion

L'ironie de l'histoire veut que les féministes des années 1970 s'entendaient déjà dire « Qu'est-ce que vous voulez de plus ? ». Hier, comme aujourd'hui, ce type de questionnement s'explique par l'illusion qui existe autour de la notion d'égalité, entre femmes et hommes notamment. Si on peut admettre que la prise de mesures est une réalité et que la question du genre prend effectivement davantage de place dans le débat public, il persiste néanmoins de fortes inégalités entre les femmes et les hommes dans la vie de tous les jours. Et elles sont tout aussi réelles. Il existe en fait une confusion entre égalité des droits et égalité réelle, confusion qui donne l'illusion d'une égalité « déjà là ».

Un argument dangereux

Brandir cet argument d'égalité « déjà là » n'a en réalité rien d'anodin. Cet argument est d'ailleurs souvent utilisé par le mouvement masculiniste, défini par Nicole Van Enis comme un « ensemble de discours et d'actions militantes basé sur l'idée que les hommes souffrent d'une crise d'identité individuelle et collective en raison de la domination sociale qu'exerceraient les féministes en particulier, et les femmes émancipées en général ».

Dans un article consacré au masculinisme, Emilie Djawa montre que ce mouvement - qui n'est pas uniforme dans ses convictions - n'a pas d'autre intention que de maintenir le système patriarcal de notre société, même chez ceux qui utilisent des arguments plus « entendables » pour certains.

De plus, lorsqu'on brandit l'argument du « déjà là », on balaie d'un revers de la main une réalité et des faits qui ont une dimension tangible, si on prend la peine de s'intéresser aux chiffres et aux statistiques sexuées. On invisibilise également des problématiques qui sont tout sauf secondaires. Et in fine, on participe à la persistance du patriarcat.

En finir avec les fausses idées sur le féminisme

Chez les masculinistes, il y a cette idée que toute avancée permettant d'éradiquer le patriarcat est un risque de basculement vers une société « matriarcale » - le patriarcat étant une forme sociétale « naturelle » selon eux. Percevoir le renversement d'un système d'oppression comme un risque de basculement vers un système d'oppression inverse est un biais auquel il

peut être bon de s'intéresser pour répondre aux détracteurs - et aux sceptiques - du féminisme. C'est en réalité une fausse lecture du féminisme.

De manière générale, le féminisme vise l'égalité des sexes tout en étant lui-même traversé par une pluralité de mouvements. S'il ambitionne de mettre fin à la culture des privilèges, c'est aussi pour contribuer à la liberté de ceux qui ne se reconnaissent pas dans la figure de l'homme dominant. C'est un mouvement qui veut contribuer à ce que chaque être humain, quel que soit son sexe ou tout autre critère arbitraire, puisse, sans être limité dans ses choix, se développer et participer au développement de la société qui l'entoure.

Le patriarcat se réfère à une organisation sociale et juridique dirigée par les hommes. Il désigne un système d'oppression et d'exploitation des femmes par les hommes.

We should all be feminists

Dans une conférence intitulée « We should all be feminists », Chimamanda Ngozi Adichie affirmait en 2017 qu'il nous fallait travailler sur notre comportement, notre état d'esprit, nos croyances à propos du sexe et du genre pour en finir avec cette injustice qu'est le fonctionnement du genre aujourd'hui. Nous ajouterons que puisque le féminisme - dans sa globalité - souhaite la libération de chaque être humain, nous devrions tous être féministes.

Émilie Quenon
CJC



Sources / Pour aller plus loin

- Chimamanda Ngozi Adichie, [We should all be feminists](#), conférence TED, mai 2017.
- Claire Giraud et Margaux Collet, [Le féminisme pour les nul.le.s](#), 2019.
- CNCD, [Les droits des femmes passent par un changement du système](#), mars 2020.
- Conseil des Femmes francophones de Belgique asbl, [Le masculinisme, ou comment empêcher l'émancipation des femmes](#), octobre 2020.
- Parlement européen, [Il reste un long chemin à parcourir avant d'atteindre l'égalité des sexes dans tous les États membres](#), octobre 2020.

Violences de genre : stop à l'invisibilisation !

Parmi les violences faites aux femmes, les féminicides - et particulièrement ceux commis dans l'espace public par des inconnus - sont sans doute l'un des phénomènes les plus médiatisés. Pourtant ce phénomène et toutes les violences de genre peinent à être reconnus comme tels. Cette invisibilisation s'explique certainement par un ensemble de stratégies dont font partie un usage galvaudé de mots et la banalisation de faits, tant au niveau individuel et systémique qu'institutionnel.

Dans des articles où il est question de féminicides, il n'est pas (si) rare de voir apparaître des expressions telles que « crime passionnel » ou « drame familial ». Or, l'usage de telles expressions déplace la teneur du crime en se focalisant sur la passion amoureuse par exemple, et la responsabilité de l'auteur s'en trouve également réduite. Si le terme féminicide est important, c'est parce qu'il est question d'un meurtre de femme parce qu'elle est une femme.

Quand on parle des violences de genre dans leur ensemble, l'usage des mots a aussi toute son importance, particulièrement en matière de politique. Céline Caudron, coordinatrice chez Vie féminine, met en lumière l'invisibilisation des violences faites aux femmes par l'usage qui est fait des termes « violences de genre » dans la déclaration récente du gouvernement fédéral : elles y sont associées aux violences intrafamiliales, sexuelles et à la maltraitance d'enfants. Cet usage galvaudé des mots n'est pas sans conséquence : cela aura un impact sur la (non-)prise en compte de la dimension de genre dans les interventions de professionnels, et conduira à des lacunes dans la protection et le soutien des femmes.



La lecture « neutre » des violences de genre par la Belgique a d'ailleurs été critiquée par le Grevio - instance européenne en charge de l'évaluation du respect de la Convention d'Istanbul, premier instrument international à reconnaître que les femmes sont massivement victimes de violences parce qu'elles sont des femmes.

À ces problématiques s'ajoute la banalisation des violences, qu'elles soient sexuelles, physiques, psychologiques, symboliques ou encore économiques. Cette banalisation se traduit par des phrases tristement communes de type « ce n'est pas si grave » ou « ce n'est arrivé qu'une fois » et par des réponses inadaptées de la part du politique.

Ces stratégies ont une origine : la société est imprégnée de sexisme, idéologie qui repose sur le postulat de l'infériorité des femmes et qui produit et nécessite de la violence, comme tout système de domination. Combattre les violences de genre nécessite donc de combattre leur invisibilisation et de se poser la question du rôle que l'on tient dans un système dont l'idéologie nous a imprégné dès l'enfance.

Émilie Quenon
CJC

Sources / Pour aller plus loin

- Camille Wernaers, « [Dispute](#) » et « [crime passionnel](#) » : comment les médias minimisent les violences envers les femmes, Magazine Axelle, novembre 2017. Vanessa D'Hooghe, [3 choses à savoir sur la Convention d'Istanbul](#), Magazine Axelle, novembre 2017.
- Claire Giraud et Margaux Collet, *Le féminisme pour les nul.le.s*, 2019.
- Céline Caudron, *L'engrenage infernal*, Magazine Equipes Populaires Contrastes, le féminisme sur tous les fronts, mai-juin 2019.
- Dossier [Accord de gouvernement : les féministes réagissent, en 6 épisodes](#), Magazine Axelle, octobre 2020.

Règlements scolaires et sexisme

Le mouvement a démarré en France mais s'est largement invité chez nous par l'autoroute des réseaux sociaux. En signe de contestation aux règlements vestimentaires sexistes imposés par les écoles, les photos d'adolescentes y contrevenant volontairement ont fleuri sur Instagram lors de la dernière rentrée scolaire de septembre.

Sous l'initiative #14septembre, les étudiantes de Belgique et de France mettent en lumière plusieurs constats assez alarmants. Le premier est le conservatisme du milieu scolaire, exemplifié par les règlements d'ordre intérieur des écoles. Les règles sur la tenue vestimentaire posent problème dans un lieu qui devrait favoriser la diversité et l'expression - réfléchir à ces règles et inclure les jeunes dans cette réflexion est d'ailleurs l'occasion de nuancer la toute-puissance de l'image et de l'apparence dans notre société. Mais ce sont les asymétries entre filles et garçons - excluant d'ailleurs du débat les jeunes encore en construction de leur identité de genre - qui sont intolérables, car elles valident une série d'attitudes qui relèvent d'un paternalisme sexiste et rétrograde et d'un renforcement de la sexualisation systématique des corps des femmes dans la société. En déterminant ce qu'elles peuvent faire apparaître d'elles, ces règlements dépossèdent les filles de leurs corps et leur enseignent que ces derniers sont objets de désir prompts à perturber l'apprentissage scolaire et la vie en collectivité. Cette posture contribue à perpétuer un mécanisme de culpabilisation des corps, qui rend les filles responsables du regard que l'on porte sur elles, en décidant de s'habiller d'une manière et pas d'une autre. Pourtant, ce regard est éminemment du fait de celui qui le porte.

Ce que ces élèves, et bien d'autres femmes, revendiquent est simplement le fait de pouvoir disposer de leur propre corps, notamment en choisissant la manière dont elles s'habillent. En filigranes, leur action montre qu'il est également primordial de déconstruire les mécanismes de sexualisation permanente du corps féminin dans la société. Il est donc urgent que l'école s'attelle à éveiller les élèves à ces mécanismes qu'ils côtoient chaque jour et à construire des ROI participatifs, égalitaires et respectueux de tous.

Un constat positif cependant : l'action #14septembre montre que les jeunes de 2020, ou du moins une partie d'entre eux, ont conscience des différences de traitement entre hommes et femmes imposées par notre société patriarcale. On ne peut plus leur dire sans qu'ils réagissent : « Les garçons doivent s'habiller de telle manière mais les filles de telle autre manière ». Et c'est un motif d'espoir de savoir que ces jeunes se mobilisent autour d'enjeux qui nous concernent tous.

Victor Valet
CJC



Genre et métiers de l'audio-visuel

En octobre 2020, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel a publié les résultats d'une étude menée dans les métiers de l'audiovisuel, dont l'objectif était d'analyser l'état de l'égalité de genre dans ce secteur. Les résultats mettent en lumière des discriminations, des inégalités et des problématiques qui sont présentes dans bien d'autres secteurs. Focus sur deux problématiques majeures identifiées dans le rapport du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel.

Ségrégation horizontale

Représentant 36,08 % du personnel dans le secteur de l'audiovisuel, les femmes ne constituent également que 19,5 % du personnel dans les professions techniques et sont davantage scriptes ou coordinatrices de contenus, tandis que les hommes sont surreprésentés dans les fonctions de réalisateurs, caméramans ou techniciens en charge du son. Cette ségrégation horizontale (ou paroi de verre) s'explique entre autres par les freins que rencontrent les femmes dans leurs parcours de formation, les discours fortement genrés de la part des enseignants et des responsables de formation en faisant partie.

En matière de ségrégation horizontale, l'enquête a également mis en exergue qu'il existait une répartition inégale des contenus entre les femmes et les hommes au sein des métiers dédiés à la rédaction : les femmes traitent davantage de matières sociétales, telles que la santé ou l'éducation, tandis que les hommes sont plus nombreux à couvrir les technologies, l'actualité nationale et internationale ou encore le sport. Cette inégalité serait liée aux prédispositions attribuées arbitrairement et respectivement aux femmes et aux hommes.

Les femmes étant cantonnées à certains métiers et à certains « sujets », l'une des conséquences de ces ségrégations pour les femmes qui parviennent à intégrer un espace professionnel où les hommes sont surreprésentés, c'est que certaines de ces femmes « accentuent » ou alors « effacent » partiellement leur identité de genre. Certaines femmes, présentes à l'antenne, affirment aussi avoir le sentiment d'y être présentes dans le but unique de représenter le genre féminin, sans prise en compte réelle de leurs compétences ou de leurs savoirs, et sans avoir toujours la possibilité de remplir le rôle pour lequel elles ont été engagées. Enfin, de manière générale, les femmes doivent aussi davantage faire leurs preuves.

Plafond de verre

Dans le milieu de l'Audiovisuel, une autre grande problématique à laquelle les femmes sont confrontées est l'existence d'un « plafond de verre », qui conduit à une ségrégation verticale. Cela signifie qu'elles sont moins nombreuses à accéder à des fonctions de dirigeantes.



En effet, 21% des administrateurs chez les 27 auditeurs de services de médias audiovisuels (SMA) analysés sont des femmes. Elles représentent également 18,5% des « top managers » (22 hommes, pour 5 femmes).

Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel explique cette ségrégation verticale par, entre autres choses, un mode de management régi par des codes « masculins », par un fonctionnement basé sur l'entre soi et le réseautage – le réseau étant composé majoritairement d'hommes – mais encore par le fait que l'évaluation des femmes est réalisée essentiellement par des hommes.

La gestion du temps et l'hyper-disponibilité des travailleurs étant un facteur déterminant dans la culture organisationnelle de l'entreprise (elles sont associées à la performance de l'individu), les contraintes familiales – qui reposent davantage sur les femmes – constituent un autre frein à l'accession des femmes à des postes plus importants. S'ajoute à cela le manque de légitimité auquel les femmes sont confrontées, face à des hommes surreprésentés aux postes de managers.

Les conséquences de cette ségrégation verticale sont sans grande surprise des progressions hiérarchiques plus faibles et une rémunération et des avantages réduits. À noter que lorsque les femmes accèdent au pouvoir, certaines vont avoir tendance à minimiser les expériences de sexisme vécues et à reproduire des stéréotypes sur le genre féminin (certaines étant visiblement plus « dures » avec les autres femmes). Certaines mettent donc délibérément à distance la conscience de genre. À l'inverse, d'autres femmes vont particulièrement développer cette conscience et saisir l'opportunité de mettre en place des actions visant à lutter contre les formes de sexisme.

Un sexisme omniprésent

Avec des problématiques majeures telles que la ségrégation horizontale et la ségrégation verticale, le secteur de l'audiovisuel est indubitablement aux prises d'une mécanique sexiste bien huilée. Cette mécanique s'appuie sur des stéréotypes binaires présents dans la société en général, ces stéréotypes étant utilisés pour justifier et naturaliser les rôles de sexe. Il est évident et tangible dans les chiffres du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel que ces stéréotypes binaires jouent en la défaveur des femmes et limite l'horizon des possibles pour elles.

Emilie Quenon
CJC

Sources / Pour aller plus loin

- Claire Giraud et Margaux Collet, *Le féminisme pour les nul.le.s*, 2019.
- Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, [Analyse de l'égalité de genre dans les métiers de l'audiovisuel et les ressources humaines des éditeurs de services de médias audiovisuels](#), 2019.

Et si l'espace public n'était pas neutre ?

Avec l'œil expert d'Apolline Vranken, fondatrice de la plateforme L'architecture qui dégenre, le CJC s'est intéressé à l'espace public et sa prétendue neutralité.

Les hommes flânent, les femmes passent

Regardez les noms d'architectes qui ont bâti nos villes, les noms de rue, les loisirs urbains subventionnés... Le premier constat est sans appel : les espaces publics ont été pensés par et pour les hommes. Cet ancrage se voit jusqu'à sa consommation : les hommes s'y posent tandis que les femmes, pour éviter de s'exposer à la violence, mettent en place des stratégies et ne font que les traverser.

Faire bouger l'espace

Dans les années 70, l'espace sort de sa prétendue neutralité genrée grâce aux mouvements des femmes. Les revendications d'égalité salariale, du droit à disposer librement de son corps... passeront par des manifestations dans l'espace public. Elles démontrent alors que celui-ci est éminemment politique. Pourtant, ce mouvement des femmes vers l'espace

public ne s'est pas accompagné d'un mouvement symétrique des hommes vers l'espace privé. Ces inégalités de genre se matérialisent inexorablement dans l'espace public. Les femmes se chargent de 75 % des accompagnements d'enfants, de personnes âgées ou malades. Nous pouvons observer que les femmes se déplacent le plus souvent à pied ou en transport en commun, alors que nos villes, elles, sont pensées pour donner la priorité aux automobilistes.

“La lutte pour une ville égalitaire ne se limite pas à une vision binaire hommes/femmes, mais inclut tout type de discrimination.”

Apolline Vranken.

(ap)Prendre sa place

Prenons l'exemple de l'école. Ce n'est pas un espace public à proprement parler, mais comme nous allons le voir, ce lieu est tout à fait représentatif des dynamiques futures. Nous pourrions croire que la dimension du genre n'est pas encore inscrite dans les cours de récréation, que l'école est à l'abri de la sexualisation de la société. Au contraire, elle se trouve être un espace où les enfants apprennent très tôt à se mouvoir d'une manière genrée. En effet, nous pouvons observer que la cour de récréation se compose généralement de garçons qui jouent au foot au centre alors que les filles se concentrent en périphérie de la cour, ce qui restreint leurs mouvements. De plus, avec cette disposition, il devient risqué de traverser la cour sous peine de se faire réprimander par les garçons pour avoir dérangé une partie de foot. S'installent alors les mêmes dynamiques que dans l'espace public : stratégies d'évitement et sentiment d'illégitimité. Néanmoins, des initiatives se mettent en place pour permettre une répartition de l'espace plus égalitaire. Les sous-espaces favorisent la mixité et empêchent qu'un groupe ne saccapare l'espace central, des sols souples invitent les enfants à s'assoier et discuter ensemble, enlever le ballon de foot permet simplement aux enfants de se retrouver.

Bonnes pratiques

La ville de Vienne est considérée comme pionnière. En effet, elle peut se targuer de s'être munie d'un bureau des femmes traitant des questions de harcèlement ainsi que d'un bureau de coordination pour la planification urbaine chargé des besoins des femmes. Cette démarche s'inscrit dans la politique de « gender mainstreaming » promu par l'Union Européenne. Travailler une signalétique non stéréotypée, élargir les trottoirs, ouvrir les espaces, ou au contraire promouvoir des alcôves... Autant de techniques qui peuvent être mises en place pour se réapproprié l'espace public et amener à la mixité. Ces processus doivent impérativement passer par une consultation préalable avec les personnes concernées.

En Belgique, le mouvement se met doucement en place. Nous avons le projet CALICO - CAre and Lliving in COmmunity -, mené par le CLTB, ANGELA D, PASS-AGES et le CPAS de Forest, qui a pour vocation de construire de nouvelles formes de co-housing basées sur l'entraide intergénérationnelle, mêlant maison de naissance et de mourance. Le projet se concentrera également sur les problématiques de logements des femmes. Ces logements devraient voir le jour en 2021.

L'architecture qui dégenre

Pour faire émerger ces initiatives, il est essentiel de visibiliser les enjeux de l'espace public. C'est dans cette optique que L'architecture qui dégenre opère un important travail de sensibilisation grâce aux Journées du Matrimoine, ainsi qu'à des visites féministes de Bruxelles et des béguinages à l'année.



Au-delà de sa mission de transmission et de pédagogie, Apolline Vranken s'attèle également au plaidoyer politique, et participe actuellement au comité scientifique qui accompagne le Gouvernement bruxellois dans sa politique du logement post-COVID. Apolline Vranken n'a de cesse de le rappeler : « La lutte pour une ville égalitaire ne se limite pas à une vision binaire hommes/femmes, mais inclut tout type de discrimination. On va donc parler des personnes non-valides, des personnes dépendantes, des enfants, des personnes âgées, des minorités, que ce soit les personnes racisées ou de la communauté LGBTQIA+. Nous voulons créer des espaces accueillants et inclusifs ».

*Propos d'Apolline Vranken recueillis par Estelle Namur
CJC*

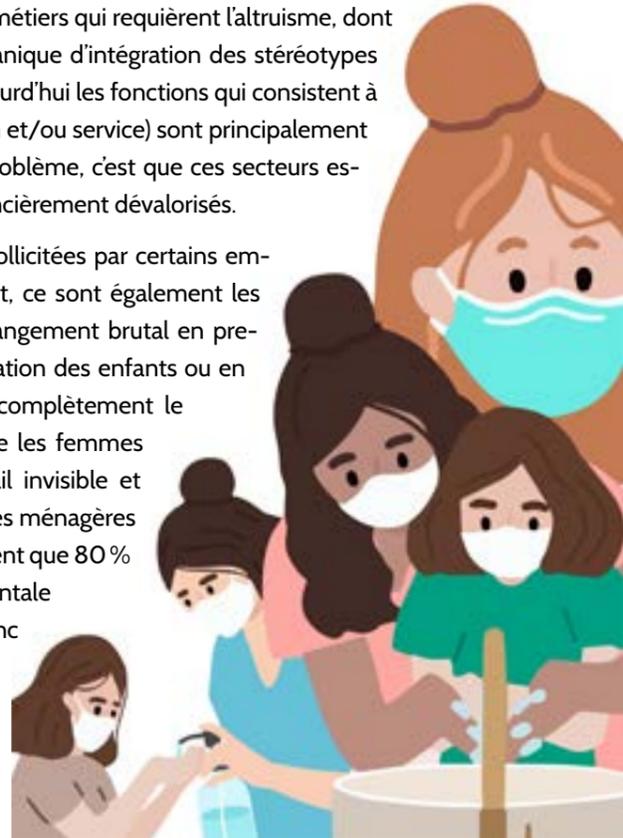
Femmes et crise

Il n'aura échappé à personne que la crise sanitaire que nous connaissons actuellement précipite et accentue les inégalités déjà présentes dans notre société. Ce constat vaut bien évidemment aussi pour les inégalités existant entre les femmes et les hommes. Parmi les problématiques exacerbées par la crise, on notera entre autres une augmentation des violences de genre, un risque accru de basculer dans la précarité et la pauvreté et l'hyper-sollicitation des femmes. C'est à cette dernière que nous allons nous intéresser d'un peu plus près.

Dans le contexte d'une crise sanitaire qui mobilise particulièrement les personnes travaillant dans le secteur des soins de santé, les femmes ont été et sont particulièrement sollicitées. En effet, en Belgique, les femmes représentent 80 % du personnel travaillant dans le secteur hospitalier, 88% dans les maisons de repos et de soins et 86,5% dans les maisons de repos pour personnes âgées. Largement majoritaires dans ces secteurs, ce sont donc principalement des femmes qui sont en première ligne et sont de ce fait plus à risque d'être touchées par la maladie. Dans d'autres secteurs qui se sont révélés essentiels durant la crise, tels que les crèches et les aides familiales à domicile, les femmes représentent respectivement 96 % et 95 % du personnel.

Si la crise sanitaire a tant sollicité les femmes, c'est parce qu'au fil des siècles les femmes se sont vu assigner un rôle de soin (aux nouveau-nés, aux enfants, aux autres). Le fait qu'elles puissent donner la vie a mené l'imaginaire collectif à les considérer comme naturellement plus compétentes pour l'éducation, la vie de famille, l'entretien de la maison et, lorsqu'elles ont intégré la sphère professionnelle, pour les métiers qui requièrent l'altruisme, dont les métiers dits du care. La mécanique d'intégration des stéréotypes de genre étant passée par là, aujourd'hui les fonctions qui consistent à satisfaire les besoins d'autrui (soin et/ou service) sont principalement occupées par des femmes. Le problème, c'est que ces secteurs essentiels sont socialement et financièrement dévalorisés.

En plus d'être particulièrement sollicitées par certains emplois qu'elles occupent largement, ce sont également les femmes qui ont dû gérer un changement brutal en prenant davantage en charge l'éducation des enfants ou en étant contraintes de réadapter complètement le quotidien. Car ce sont davantage les femmes qui sont confrontées à ce travail invisible et non-rémunéré que sont les tâches ménagères ou la cuisine. Il faut noter également que 80 % des chefs de famille monoparentale sont des femmes. La crise a donc exacerbé certaines manifestations du sexisme, présentes bien avant celle-ci.



Emilie Quenon
CJC

Sources / Pour aller plus loin

Marie-Anaïs Simon, « [Prendre soin](#) », un job de femmes ?, Femmes plurielles, mars 2019.

Irène Kaufer et Valérie Lootvoet, [Le confinement, miroir grossissant des inégalités entre femmes et hommes](#), avril 2020.

Lettre ouverte d'associations de femmes à la Première ministre, [Sophie Wilmès : l'urgence est absolue pour les droits des femmes](#) !, Magazine Axelle, avril 2020.

Conseil des Femmes francophones de Belgique asbl, [Le COVID-19, nouvel ennemi des droits des femmes](#) ?, 28 avril 2020.

Mon corps, mes choix !

WomanDO est un planning familial qui accueille des femmes immigrées en Belgique ayant subi des violences sexuelles dans leur pays d'origine ou sur leur parcours migratoire. Si cet endroit existe, c'est parce que des droits fondamentaux sont encore régulièrement refusés à certaines femmes : notamment ceux d'intégrité corporelle et de disposition de leur corps.

Trop de femmes sont privées du droit de disposer de leur corps. Les cas les plus extrêmes de négation de ce droit, malheureusement fréquents chez nous comme ailleurs, sont l'imposition aux femmes de violences sexuelles, par des pratiques comme les mutilations génitales, le mariage forcé ou l'obligation de procréer. Se libérer de ces contextes extrêmes ne garantit pourtant pas de bénéficier automatiquement du droit à disposer de son corps. Beaucoup de femmes n'ont pas suffisamment accès à l'information nécessaire pour exercer ce droit et se défendre de ceux qui le leur nient. C'est l'une des missions que remplit WomanDO, via un accueil individuel ou en groupe. La pression sociale très forte autour du corps des femmes constitue également un obstacle à ce droit, en les poussant à se conformer à des normes leur enjoignant par exemple de s'habiller d'une certaine manière, de correspondre à une image véhiculée dans la majorité des médias, de pratiquer une sexualité conforme à des critères établis, et surtout de faire des enfants.

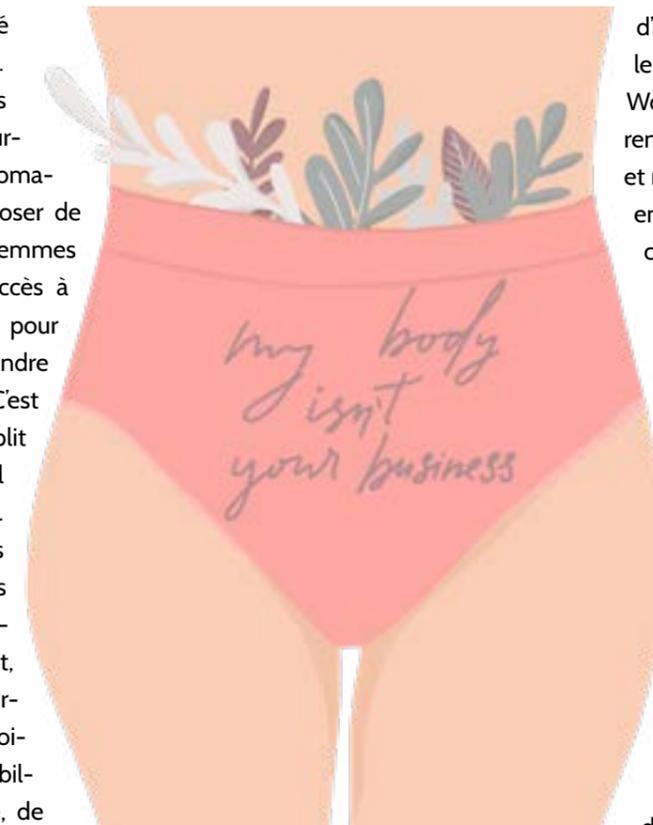
De nombreuses voix de femmes s'élèvent heureusement pour clamer leur droit total sur leur corps. Rappelons d'abord que ce droit proclame que chaque individu est souverain des décisions concernant son propre corps (en matière de reproduction et de sexualité entre autres, mais aussi d'euthanasie).

La possibilité d'en bénéficier passe donc d'abord par une société dans laquelle les femmes jouissent d'une sécurité de base, trop souvent inexistante à l'heure actuelle. Il est également primordial de rendre accessibles des espaces sécurisés où se réfugier et parler librement en cas d'atteinte à ce droit. C'est pour le moment le cas des plannings familiaux, dont WomanDO. Enfin, il est important de renforcer l'accès à une information légale et médicale permettant d'exercer ce droit en toute liberté et en toute sécurité. La contraception, par exemple, n'est pas comprise de manière égale par tous, alors qu'elle devrait permettre aux femmes de vivre leur sexualité comme elles l'entendent. Même chose pour l'accès à l'interruption volontaire de grossesse, qui peut être légalement pratiquée en Belgique jusqu'à douze semaines de grossesse, dans un contexte sanitaire et psychologique sécurisant.

Le droit à disposer de son corps est une liberté fondamentale et incontournable en démocratie. Mais celui des femmes est trop souvent bafoué.

Aujourd'hui, par exemple, près de 5000 femmes vivant en Belgique sont menacées d'excision, pratique fermement condamnée par la loi. Il est donc primordial que nous prêtions tous attention à l'éducation et à l'information à ce droit, afin que chacun puisse jouir des mêmes libertés.

Victor Valet
CJC



Cheminer vers l'égalité des genres : pistes et outils

Faire son auto-diagnostic

- S'interroger sur ses propres stéréotypes.
- Se poser la question du rôle que l'on tient dans un système dont on est imprégné (sexisme).
- Reconnaître que les femmes n'ont pas les mêmes opportunités, reconnaître ses privilèges.

S'informer et (se) déconstruire

- Se tenir au courant des problématiques d'inégalités entre les femmes et les hommes. Le projet des Grenades de la RTBF est un projet féministe et intersectionnel grâce auquel le statut et les droits des femmes sont décortiqués au travers de l'actualité.
- Déconstruire ses croyances autour des inégalités entre femmes et hommes et combattre l'invisibilisation. Pour déconstruire spécifiquement les violences de genre, le Conseil de l'Europe a conçu un Manuel rassemblant une série d'activités à mener avec des jeunes (ou des moins jeunes) pour aborder les violences de genre.

Faire le diagnostic de son association

- Établir un bilan chiffré de son association et s'interroger sur son mode de fonctionnement. La Direction de l'égalité des chances de la Fédération Wallonie-Bruxelles a réalisé en 2014 un Guide pour l'égalité des femmes et des hommes dans les ASBL. Ce document peut être utilisé comme support pour réaliser un autodiagnostic grâce aux pistes méthodologiques qu'il propose. Sont également présentés des pistes de réflexion et conseils pratiques pour impulser une dynamique d'égalité des femmes et des hommes au sein des associations.
- Avoir une attention pour les personnes marginalisées dans leur volonté de lutter contre les discriminations envers les femmes et envisager une approche intersectionnelle (pour in fine garantir des opportunités à toutes les femmes et à toutes les personnes discriminées du fait de leur couleur de peau, leur handicap, leur orientation sexuelle, etc.). Vous trouverez davantage d'informations sur l'intersectionnalité dans le dossier Genre et Intersectionnalité du CJC.
- Se questionner sur la possibilité d'une « approche du genre » dans la gestion des ressources humaines de l'ASBL. L'approche intégrée de l'égalité, ou gender mainstreaming, se définit comme la (ré)organisation, l'amélioration, l'évolution et l'évaluation des processus de prise de décision, aux fins d'incorporer la perspective de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines et à tous les niveaux. L'outil Genre, ONG et société civile (issu de la série Les essentiels du Genre) publié par l'association Le Monde selon les femmes, pose quelques balises de questions à se poser, met en lumière des résistances qui pourraient se présenter et propose quelques stratégies de déblocage.



Quelques associations de femmes et associations féministes

• Vie féminine

En tant que mouvement féministe, Vie Féminine défend une société solidaire et égalitaire. L'association publie le seul magazine féministe en Fédération Wallonie-Bruxelles, « axelle ». Vie féminine organise également des formations à destination de toute personne qui œuvre dans le champ de l'éducation permanente ou de l'action associative, qui souhaite intégrer les clés du féminisme dans son travail de terrain. Consultez le site www.viefeminine.be.

• L'Université des femmes

L'Université des Femmes se définit comme un laboratoire de recherche, d'enseignement et de réflexions féministes sur la condition des femmes. L'université des femmes met en ligne des études, des analyses, des outils et propose des formations « sur mesure » pour réfléchir de manière féministe sur un sujet qui vous préoccupe ou sur des situations d'inégalité dans votre organisation, vos pratiques. Consultez le site www.universitedesfemmes.be.

• Le Conseil des Femmes Francophones de Belgique (CFFB)

Il s'agit d'une association « couple » qui regroupe une cinquantaine d'organisations de femmes francophones appartenant à différents points de vue philosophique et idéologique. L'ASBL se dit pluraliste, interculturelle et intergénérationnelle. L'association publie des articles, des dossiers, mémorandums et avis. Consultez le site www.cffb.be.

• L'ASBL Garance

Garance est une association sans but lucratif qui lutte contre les violences basées sur le genre. L'association organise des formations d'autodéfense et de défense verbale, réalise des actions de sensibilisation et d'information. Garance partage aussi son expertise dans le domaine de la prévention des violences basées sur le genre via des formations à destination de professionnels. Consultez le site www.garance.be.

L'écriture inclusive fait partie des pistes de réflexion, elle est d'ailleurs un chantier auquel le CJC va s'atteler dans les prochains mois. En effet, cette écriture a une portée éminemment politique. Il faut rappeler que le masculin n'est historiquement pas « neutre ». Ce n'est qu'au 18^{ème} siècle que la règle « Le masculin l'emporte » et se généralise sous l'idée que « Le genre masculin est réputé plus noble que le féminin à cause de la supériorité du mâle sur la femelle ». Il a pour effet d'invisibiliser les femmes ainsi que de cristalliser les stéréotypes. Ne parler, par exemple, que d'« ouvriers » et d'« infirmières », même si ces métiers sont majoritairement masculins ou féminins, pousse à une représentation genrée des métiers et limite le champ des possibles de chaque individu. Il est donc nécessaire de démasculiniser la langue puisque la société influe sur celle-ci autant qu'elle influe sur la société. Écrire de manière inclusive porte donc une revendication forte pour l'égalité des genres.

Emilie Quenon et Estelle Namur